

Conditions générales d'inscription

Événement cycliste caritatif

1. Objet

Les présentes conditions générales régissent l'inscription et la participation à l'événement cycliste caritatif organisé par l'association À Vive Allure. L'événement consiste en une course à vélo non chronométrée, suivie d'un moment festif comprenant restauration, bar, concerts et animations pour enfants, dans une ambiance familiale et conviviale au bord du lac.

2. Conditions de participation

L'inscription est ouverte à toute personne physique, sous réserve :

- D'être apte à pratiquer le vélo en toute sécurité,
- De respecter les règles de sécurité et les présentes conditions.

Les mineurs doivent être inscrits par un représentant légal et rester sous sa responsabilité durant toute la durée de l'événement.

3. Nature de l'événement

La course est **non compétitive et non chronométrée**. Elle se déroule sur un parcours balisé, sans classement ni obligation de performance.

L'événement inclut également un espace festif comprenant restauration, bar, concerts et animations, accessible aux participant·e·s, aux accompagnant·e·s ainsi qu'au public.

4. Responsabilité individuelle

Chaque participant·e participe sous sa propre responsabilité.

Il ou elle est responsable :

- De son état de santé et de sa condition physique,
- De son comportement,

- De sa sécurité à vélo, au bord du lac, dans les locaux mis à disposition ainsi que dans l'ensemble du périmètre de l'événement.

Le port du casque est vivement conseillé et encouragé durant toute la durée du parcours.

Les participant·e·s reconnaissent les risques inhérents à la pratique du vélo et aux activités en extérieur (chutes, collisions, conditions météorologiques, proximité de l'eau, etc.).

5. Sécurité

Les participant·e·s s'engagent à :

- Respecter les règles de circulation et les consignes de l'Organisateur,
- Utiliser un vélo en bon état,
- Adopter un comportement prudent et respectueux,
- Faire preuve de vigilance, notamment dans les zones familiales et au bord du lac.

L'événement se déroule sur route ouverte. Chaque participant·e est tenu·e de respecter les règles de circulation en vigueur et de se conformer aux consignes des autorités compétentes, notamment de la police, en cas d'accident, de déviation, de fermeture de tronçon, de manifestation ou de travaux.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident résultant d'un comportement imprudent ou du non-respect des consignes.

6. Responsabilité et assurances

Chaque participant·e évolue sous sa propre responsabilité et s'engage à adopter un comportement prudent et respectueux durant toute la durée de l'événement.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessure, de dommage matériel ou corporel subi ou causé par un·e participant·e à des tiers.

Être couvert·e par une assurance accident ainsi qu'une assurance responsabilité civile (RC) valables en Suisse est fortement conseillé, recommandé et encouragé.

7. Bénévoles

Les bénévoles participent à l'organisation sous leur propre responsabilité et s'engagent à respecter les consignes de sécurité et d'organisation.

8. Conditions financières

Les frais d'inscription sont destinés à soutenir des associations caritatives.
Sauf mention contraire, les inscriptions ne sont pas remboursables.

9. Annulation ou modification

L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'événement en cas de force majeure (conditions météorologiques, sécurité, décisions des autorités, etc.).
Aucune indemnisation ne pourra être exigée en cas d'annulation.

10. Protection des données

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation de l'événement.
Elles ne sont pas transmises à des tiers sans consentement, sauf obligation légale.

11. Droit à l'image

Dans le cadre de l'événement, des photos et vidéos pourront être prises et utilisées à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, supports promotionnels).

En s'inscrivant, les participant·e·s acceptent l'utilisation de leur image dans ce cadre.

Toute personne (ou représentant légal) peut s'opposer à l'utilisation de son image en contactant l'Organisateur.

12. Droit applicable et juridiction

Les présentes conditions sont régies par le droit suisse.

Le for juridique est situé au siège de l'organisateur.

13. Acceptation

L'inscription à l'événement implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

